

Allocution de M. Marc-Antoine Martin, secrétaire général du FFEM, à la cérémonie de signature de la convention de financement du projet « remplacement de refroidisseurs en Afrique » cofinancé par l'ONUDI et le FFEM, le 28 juillet 2009 à Vienne

Monsieur le Directeur général
Madame l'Ambassadrice,
Mesdames et Messieurs

C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons aujourd'hui à Vienne pour signer la convention de financement du projet « remplacement de refroidisseurs en Afrique ».

Les relations entre l'ONUDI et le FFEM datent des années 90, mais c'est la première fois, je crois, que nous avons l'occasion de nous réunir pour signer une convention de financement et renforcer ainsi solennellement notre coopération.

Le FFEM est familier des programmes et projets portés par l'ONUDI en tant que représentant suppléant de la France au Conseil du FEM, dont les débats peuvent concerner les activités de l'ONUDI. L'ONUDI est une importante agence d'exécution du FEM en particulier pour l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) ou des polluants organiques persistants (POP). Les produits chimiques recevront probablement une plus grande attention lors du futur FEM-5 et ceci pourra offrir des perspectives nouvelles pour l'ONUDI.

Le présent projet d'un montant de 5,33 M€ a pu être construit grâce à la créative collaboration de différents bailleurs, dont l'ONUDI et la France.

Pour mon pays, le projet a été présenté au FFEM, par le Ministère de l'écologie, de l'énergie du développement durable et de la mer (MEEDDM). Il est aussi financé par une contribution de la France au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal (FMPM) gérée par le secrétariat du FFEM pour le compte du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi (MEIE). Le FFEM bénéficie de l'Agence française de développement (AFD) pour la gestion de ses ressources.

Les raisons des financements français (1,19 M€) et de cette cérémonie sont multiples. Laissez-moi-vous en présenter quelques unes.

Le gouvernement français a créé le FFEM il y a 15 ans, à peu près en même temps qu'il soutenait la création du fonds multilatéral FEM, avec les objectifs suivants:

- 1. promouvoir l'environnement mondial dans les projets de développement économique et social dans les pays en développement, y compris les pays émergents ;
- 2. soutenir des actions innovantes en faveur de l'environnement mondial qui soient ensuite répliquables avec d'autres financements : ces innovations qui peuvent porter sur des thématiques, des approches ou des mécanismes financiers ;
- 3. favoriser les actions vers l'Afrique et de la Méditerranée (représentant 65% des engagements du FFEM) ;
- 4. promouvoir les partenariats multi acteurs entre le Sud et le Nord, entre les acteurs publics, privés, les chercheurs, les ONGs les collectivités, les Fondations et avec le soutien de bailleurs bilatéraux et multilatéraux

On entend par environnement mondial les six grands domaines : changements climatiques – avec en priorité l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les mécanismes financiers

tels que le mécanisme de développement propre (MDP), la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) -, biodiversité, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone.

La plus part de ces domaines sont associés à des accords multilatéraux d'environnement ou à des conventions internationales.

L'expérience acquise a montré la complexité des questions de développement durable qui ne peuvent plus être traitées séparément.

L'approche analytique permet de décomposer les problèmes et d'en comprendre les différentes variables. Mais toutes ces variables sont liées.

En 2007, l'étude « L'importance du protocole de Montréal dans la protection du climat » a montré que les actions en faveur de la protection de la couche d'ozone avaient eu un effet positif dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi, les actions conduites au titre du protocole de Montréal ont été équivalentes à 6 fois au moins à la réduction du réchauffement prévue au protocole de Kyoto.

Les changements climatiques sont désormais bien intégrés dans les réflexions du protocole de Montréal comme en témoignent les dernières réunions du comité exécutif ou du groupe d'experts à composition non limitée du Fonds multilatéral du protocole de Montréal.

La lutte contre les SAO et la lutte contre les GES sont complémentaires. Mais en pratique, il y a encore très peu de programmes et de projets qui intègrent vraiment les deux dimensions.

Le projet « refroidisseurs » est donc, de ce point de vue, pertinent.

Il est exemplaire pour le FFEM :

1. par son double objectif innovant,
2. par ses pays d'application : 6 pays d'Afrique
3. par les partenariats qu'il promeut et par la coopération entre un bailleur multilatéral, via l'ONUDI, des bailleurs bilatéraux – France, Allemagne, Japon - et des banques commerciales : à cet égard, il faut souligner l'originalité du mécanisme financier qui permettra au secteur privé de prendre le relais des financements publics.

Nous souhaitons que ce projet puisse faire l'objet d'une évaluation spécifique de l'ONUDI et du FFEM afin d'en capitaliser l'expérience et d'en faire une communication utile pour d'autres. Il pourrait faire l'objet d'une première communication à la 20^{ème} réunion des parties en Egypte (Port Ghalib) en novembre 2009, puis à la COP15 à Copenhague en décembre 2009

Nous avons déjà une collaboration entre le FFEM et l'ONUDI sur les projets du Fonds multilatéral du PM et voici que nous inaugurons une nouvelle coopération dans le domaine des changements climatiques, de l'efficacité énergétique avec des composantes industrielles et financières.

Nous espérons qu'il sera à l'origine de nombreux autres projets du même type répondant à notre mission de protection de l'environnement mondial, de développement industriel avec pour but le développement durable des pays africains.

Ainsi, nous œuvrerons à la création d'une nouvelle croissance verte, incluant les dimensions sociales et culturelles comme M. Ban Ki-moon l'a rappelé à Poznan en décembre 2008 et comme le Gouvernement français la promet dans l'esprit du Grenelle de l'environnement.

Monsieur le directeur général, Madame l'Ambassadrice, Mesdames et Messieurs, mon collègue, Philippe Bosse et moi-même, au nom du FFEM, nous vous remercions encore de nous accueillir ici à Vienne.

Nous mettrons tout en œuvre de notre côté pour le succès de ce remarquable projet.

Bon courage et bonne chance à celles et à ceux qui, en Afrique et en Europe, vont le mettre en œuvre.